

Où atterrir ?¹

Adib Y Tohme

Merci d'être si nombreux. C'est en tout cas pour moi un plaisir d'être là et de débattre de la question fiscale avec des invités et une audience exceptionnelle. En venant ici, un monsieur à l'entrée de la salle m'a dit : « C'est très grave, ce n'est pas normal. »

Vu le nombre incalculable de choses qui sont très graves et anormales aujourd'hui au Liban et dans la région, je lui ai demandé de quoi exactement il parlait. « Tout, m'a-t-il dit. Ce que nous traversons aujourd'hui est anormal. Le flou que nous vivons n'est pas normal ».

Mais avant, notre situation était-elle normale ? La normalité de notre situation d'avant pouvait-elle aboutir à autre chose qu'à une anormalité ? Ceci pour vous dire que dans la vie, tout est question de perspective. Et la crise que nous vivons peut devenir une bonne opportunité pour rebondir.

Mais il faut avant tout atterrir. Où atterrir ? Dans un paradis, fiscal pour les riches ou religieux pour les pauvres. Avec à la clé des papiers, les « papiers du paradis », the Paradise Papers. Les papiers du paradis dénoncent ce que nous appelons dans notre jargon juridique l'optimisation fiscale, ou l'utilisation des règles de droit pour minimiser son impôt. C'est tout à fait légal, il faut le préciser. Est-ce moral ? Peut-on confondre les deux concepts de droit et moral, et commencer à pénaliser ou à mettre en prison les gens au nom de la morale sans courir le risque de remettre en question l'État de droit ? Le débat est ouvert entre ceux qui affirment que tout ce qui est légal n'est pas toujours moral et ceux qui répondent que ce qui est immoral doit être rendu illégal. Les événements que nous vivons aujourd'hui dans la région nous rappellent que si on met de côté la règle de droit, on ouvre la porte à tous les abus.

C'est légal, mais est-ce juste ? Un montage d'optimisation fiscale classique est en fait une danse à trois :

Un pays producteur, un pays consommateur et un paradis fiscal intercalé entre le producteur et le consommateur qui joue le rôle d'intermédiaire avec pour objectif de déplacer les profits à l'endroit où ils sont le moins taxés, c'est-à-dire dans le paradis fiscal. Résultat :

- Moins de recettes pour le pays producteur, ce qui entretient le sous-développement et l'exploitation des ouvriers.
- Moins de recettes pour le pays consommateur, ce qui a pour résultat le démantèlement de l'État-providence et l'instauration de plans d'austérité.
- Mais aussi, l'argent caché dans le paradis fiscal ne va pas y rester, mais va servir à alimenter les marchés de dettes privées et surtout publiques, ce qui va aboutir à creuser les inégalités et à la

¹ Dans le cadre de la conférence-débat sur les nouveaux enjeux de la fiscalité internationale tenue à l'occasion de la signature de mon nouveau livre « Et l'économie, idiots ! : Chronique d'un Liban qui tombe », au Salon du Livre francophone au Biel le 11 Novembre 2017.

mainmise de la finance sur l'économie. Cette inégalité endémique est la grande tendance de notre époque.

Ceci m'amène à aborder quelques grandes tendances de la fiscalité :

1- Moins d'impôts, plus de dettes.

C'est la politique économique à l'envers. L'emprunt ne sert plus à couvrir un manque de recettes, mais les recettes fiscales servent à payer les intérêts de l'emprunt et à acheter la paix sociale. Les gouvernements ne sont plus que des marchands de dettes.

2- SDM, mais résidents quelque part

Les gouvernements ne sont pas seulement des marchands de dettes mais aussi des marchands de citoyenneté et de résidence. On peut toujours choisir d'être des sans domicile fixe, mais on ne peut plus être des nomades fiscaux. Selon qu'on est riches ou pauvres, on est soit des exilés, soit des migrants.

Mais on doit être enregistré quelque part en n'appartenant à nulle part. Les choix de résidence sont nombreux :

Ainsi, en tant que résident fiscal français, vous êtes imposable sur ce que vous possédez partout dans le monde et sur la base de l'ensemble de vos revenus.

En tant que résident fiscal libanais, vous êtes imposé sur une base mondiale seulement sur vos revenus passifs (dividendes, intérêts, etc.). Les revenus actifs (salaires, honoraires, etc.) de source étrangère ne sont pas imposables.

En tant que résident fiscal anglais, résident mais non domicilié, seuls les revenus de source anglaise sont imposés. Les revenus « overseas » ne sont pas imposables tant qu'ils ne sont pas rapatriés localement.

Vous pouvez aussi penser à vous expatrier au Portugal. Le Portugal, c'est le nouvel eldorado des gens talentueux et des retraités. Le gouvernement a créé le régime fiscal de résident non habituel. Il n'y a pas d'impôt sur la succession, pas d'impôt sur la fortune et surtout pas d'impôt sur les royalties ni sur les pensions de retraite pendant dix ans. Et les revenus d'activité sont soumis à une imposition de 20 % seulement. Vous pouvez côtoyer Cantonna, Madonna ou chanter avec Florent Pagny « Le Présent d'abord ».

3- Compétition fiscale accrue

Je n'ai pas eu la chance de croiser Florent Pagny à Lisbonne, mais j'ai rencontré Gérard Depardieu à Dubaï.

« Tu viens ici pour des raisons fiscales ? » « Non, je viens pour faire du business ». Il y a beaucoup de business à Dubaï. Taux d'imposition de 0 %. Mais les taux zéro ou les sommes forfaitaires comme pour les offshores libanaises, ça ne fonctionne plus. Il faut afficher des taux d'imposition normaux. Taux d'imposition sur les sociétés entre 10 et 20 % pour les petits pays et entre 20 et 30 % pour les grands États. Quitte à faire des déductions après : par exemple, si la propriété

intellectuelle est enregistrée au Luxembourg, vous aurez droit à 85 % de diminution sur les taxes (dont le taux normal est de 29 %).

Malte et l'île Maurice pratiquent aussi le remboursement des impôts liés aux activités internationales. La tendance depuis trente ans est en effet claire : moins de recettes publiques d'un côté, et moins de prestations sociales de l'autre. Le paradis fiscal pour les uns, l'enfer social pour les autres.

4- Monde ultranomé, multilatéral et multinational

Où atterrir ? Il vaut mieux peut-être atterrir dans un Starbucks, n'importe où, mais au moins vous aurez l'impression d'être à la même place, face à des rangées de MacBook éclairant de leur lumière bleutée des nuques inclinées vers les écrans, perdu parmi des moofers (acronyme anglo-saxon signifiant mobile out of the office workers), qui caressent, comme vous, le rêve ultime de réussir à s'asseoir à côté d'une prise de courant, afin de rester connectés à Internet, dans un silence de mort.

À moins que le projet de loi européen GAGA (Google, Apple, Facebook et Amazon), dont l'assiette serait le chiffre d'affaires généré en Europe et non plus le profit des entreprises ou le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting), lancé par l'OCDE en 2012, dont le principal objectif est de faire en sorte que les entreprises payent leurs impôts là où elles ont des activités, ne modifient les règles du jeu.

5- L'argent offshore est l'ennemi numéro un

Dans un monde où les réglementations contre l'évasion fiscale, contre le blanchiment d'argent, contre la corruption, contre le terrorisme sont imbriquées, l'argent offshore est l'ennemi numéro un.

Et les comptes offshores sont dangereux. Plus dangereux que la délinquance fiscale des personnes qui le détiennent. Aux États-Unis, il y a le FBAR avec des pénalités qui peuvent entamer tout le compte. En France, jusqu'ici, les personnes qui ne déclaraient pas leur compte à l'étranger subissaient une majoration de 40 % et des amendes. À partir de 2018, ceux qui fraudent délibérément le fisc se verront infliger une majoration de 80 % et des amendes par compte non déclaré.

6- Priorité au rapatriement de l'argent

L'argent est l'ennemi numéro un parce que la priorité est au rapatriement des recettes. En France, il y a une distinction entre les comptes actifs et les comptes passifs. Avec possibilité de régulariser jusqu'à la fin de l'année au prix de 30 % de pénalités pour les actifs et 15 % pour les passifs. En Italie, ils sont plus cléments, culture du compromis à l'italienne : 5 % de pénalités, c'est abordable.

Direction les États-Unis où un projet de réforme fiscale prévoit de ramener de 35 % à 20 % le taux d'imposition sur les sociétés de façon permanente et pour toutes les entreprises. Et surtout le projet des vacances fiscales où les fonds offshore peuvent être rapatriés moyennant une taxe de 12 %. C'est une manne de 3 000 milliards de dollars qui pourra rentrer au pays.

Beaucoup de personnes quittent les BVI pour le Delaware ou le Nevada. Motif invoqué ? Les banques sont plus laxistes, elles ne posent pas beaucoup de questions. Fatca, CRS, c'est pour les autres. Rencontre à Washington avec un avocat américain spécialiste de « compliance ». Je lui demande : « Où on peut déposer nos fonds sans tracas ? » Il me file la carte de visite d'un banquier russe et me répond : « À Moscou, ils donnent des intérêts de 7 % sur le dollar et sur l'euro ». Le monde change... Tout près de nous, ils n'hésitent pas à employer la manière forte pour récupérer l'agent, ils en ont besoin pour acheter des armes. Mais ne nous attardons pas ici, continuons notre voyage vers des révolutions plus romantiques.

7- Et l'indépendance de la Catalogne ?

L'enjeu dépasse à mon avis les clivages entre égoïsme des riches et solidarité territoriale. L'enjeu dépasse la liberté du peuple, la justice ou l'injustice. L'enjeu dépasse la défaillance de l'État central. L'enjeu, c'est le contrat de société, le projet de vivre-ensemble, c'est le sentiment d'appartenance à une nation ou à une entité supranationale. Quand un projet politique de dépassement par le haut des spécificités identitaires, religieuses ou communautaires vient à manquer, la tentation est grande de se dégager par le bas, c'est-à-dire de donner la priorité à la petite tribu, communauté, clan, famille, aux gens qui pensent comme nous et qui nous ressemblent. Ainsi, le rêve des Catalans de se séparer de l'Espagne peut devenir le cauchemar de tous ceux qui, comme moi, se voient comme des citoyens du monde. Car qui sait si plus tard telle partie de la Catalogne ne revendiquera pas à son tour son indépendance du pouvoir central de Barcelone. Après les régions, ce seront peut-être les villes, puis les quartiers, les arrondissements, et peut-être les rues qui proclameront leur indépendance avec la rue d'en face. Avec des barricades, et des contrôles d'identité, comme au beau milieu de notre guerre civile. Puis on attendra le stade ultime de la démocratie où chaque individu deviendra le chef de son propre État. Un État dans un homme, un homme dans un État. D'où l'exclamation et le titre de mon dernier livre : Et l'économie, IDIOTS ?